



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide psychopédagogique

Question écrite n° 86087

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'avenir du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) dans l'Île d'Oléron. Cette structure éducative apporte chaque année, par le biais de professionnels, une aide pédagogique, rééducative ou psychologique aux élèves en difficulté. Sur le territoire de l'île d'Oléron, le RASED intervient auprès des établissements scolaires des huit communes insulaires. Il apporte ainsi un soutien à près de 200 élèves oléronais. Or, les services de l'éducation nationale semblent avoir pour projet de sédentariser, voire de supprimer les effectifs de maîtres E, G et de psychologues. Cette décision inquiète de nombreux élus locaux qui sont soucieux de maintenir un accès à l'enseignement pour les élèves en difficulté. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour assurer la pérennité de ces structures éducatives.

Texte de la réponse

La disparition des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) n'est pas envisagée. Dans le cadre de la mise en oeuvre de la réforme de l'école primaire et de l'instauration de l'aide personnalisée, la circulaire n° 2009-088 du 17 juillet 2009 est venue actualiser le fonctionnement et préciser les missions des enseignants spécialisés qui travaillent dans les RASED. L'action de ces maîtres spécialisés est réinvestie spécifiquement pour intervenir sur les plus graves difficultés d'apprentissage, comportementales et psychologiques des élèves et répondre aux situations que les professeurs des écoles ne pourraient pas gérer dans le cadre des dispositifs d'aide personnalisée. Le dispositif d'aide personnalisée n'a pas vocation à se substituer à celui des aides spécialisées. Il s'agit de deux possibilités de réponse qui peuvent être utilisées conjointement ou successivement par les enseignants, selon les besoins de leurs élèves. Le meilleur emploi des maîtres spécialisés, tout comme l'aide personnalisée et les stages de remise à niveau en français et mathématiques proposés aux élèves de CM1 et CM2 pendant les vacances scolaires, contribue ainsi à la mise en oeuvre d'un ensemble cohérent et complémentaire de réponses au traitement de la difficulté scolaire dans toutes les classes. Sur le secteur scolaire de l'île d'Oléron, le RASED comporte un poste de psychologue scolaire et deux postes d'enseignants spécialisés. Au titre de la rentrée scolaire 2010, aucune mesure de fermeture, ni aucune mesure de sédentarisation de poste n'a été retenue au sein du RASED de l'île. Toutefois, pour aménager le service d'un enseignant victime d'un accident du travail et ayant des séquelles, le poste de maître E a été, durant l'année scolaire passée, pour partie sédentarisé, une journée par semaine. Cette situation est appelée à se reproduire durant l'année scolaire 2010-2011.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86087

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 août 2010, page 8674

Réponse publiée le : 21 décembre 2010, page 13791